

## Risques d'instabilités Ville de Skikda

Talus Rocheux, Risques Naturels

Jan. 2006 - Fév. 2008



ALGERIE - Skikda

### Client

Direction d'Urbanisme  
et de la Construction  
de la Wilaya de Skikda

Maître d'ouvrage  
Wilaya de Skikda

### Divers

Superficie d'étude : 8 km<sup>2</sup>



### Descriptif du projet

Au terme d'un appel d'offre international, TERRASOL a obtenu un contrat d'étude générale des terrains de la ville de Skikda pour la Direction d'Urbanisme et de la Construction (DUC) de la Wilaya de Skikda.

#### Points-clé de notre mission

- Carte de vulnérabilité vis-à-vis des risques de glissements
- Etudes de confortements de 4 sites

### Descriptif de la mission

L'étude comportait deux aspects essentiels :

- L'établissement d'une carte de vulnérabilité de la ville de Skikda vis-à-vis des risques de glissement. Cette carte de vulnérabilité est destinée aux services d'aménagement et d'urbanisme en tant que contribution pour l'établissement des projets d'urbanisation de la ville; elle est associée à des commentaires sur les stratégies de gestion et prévention des risques. La superficie concernée par ces études dépasse 8 km<sup>2</sup>. La carte de risque a été établie sur la base d'une étude de terrain systématique consistant à effectuer des levés géologiques et géomorphologiques. L'absence de support cartographique représentatif de l'état actuel de la ville a conduit à générer un modèle numérique de terrain (MNT) sur la base de clichés aériens permettant en outre de fournir une carte des pentes sur la totalité de la surface étudiée.
- En parallèle, les études de confortement de quatre sites déterminés comme critiques ou exemplaires ; ces études ont été menées jusqu'au stade du dossier de consultation des entreprises.

Ces études contribueront à définir et à accompagner une stratégie générale de prise en compte des risques de glissement dans l'aménagement urbain de l'agglomération aussi bien en matière de voirie que d'habitat.

Les constats effectués montrent une sous-estimation des risques par les aménageurs, qui concerne, dans le contexte particulier de SKIKDA, les risques naturels mais le plus souvent les risques créés par les aménagements eux-mêmes : insuffisance du drainage et de l'assainissement, imperméabilisation des surfaces, surcharges des versants, mouvements de terres mal maîtrisés. Avec deux facteurs aggravants : la rapidité de l'urbanisation et des hivers successifs particulièrement pluvieux.